

Une nouvelle manière d'autopsier

MÉDECINE L'autopsie numérique pratiquée sur le corps de Véronique Piroton interpelle

► L'autopsie numérique n'est pas prête à supplanter celle au bistouri. ► « Effet de mode » pour certains experts, « technique complémentaire » pour d'autres.

Sonder les entrailles sans scalpel et les immortaliser à jamais. « Effet de mode » pour certains experts, « technique complémentaire » pour d'autres. De par sa rareté dans notre pays, l'autopsie numérique réalisée sur Véronique Piroton, la femme de Bernard Wesphael retrouvée morte dans une chambre d'hôtel d'Ostende, au préalable de l'autopsie classique, interpelle.

La technique ? Un CT-scan ou tomographie exploitant les rayons X. Soit de l'imagerie médicale permettant de découper virtuellement l'entièreté du corps en très fines tranches. Leur reconstruction numérique permet ensuite d'examiner le cadavre en trois dimensions... sur un écran d'ordinateur. De quoi augurer la fin prochaine des tabliers blancs des médecins légistes s'affairant autour de la table en inox ? Pas vraiment.

« Un scanner ne permet pas de tout voir. Il détecte la différence de densité des tissus traversés

par les rayons. Il montre s'il y a ou non du sang à un endroit. Mais il est incapable de dire d'où vient ce sang. Pour savoir cela, il faut ouvrir le corps », explique le P^r Philippe Boxho, médecin légiste à l'ULg.

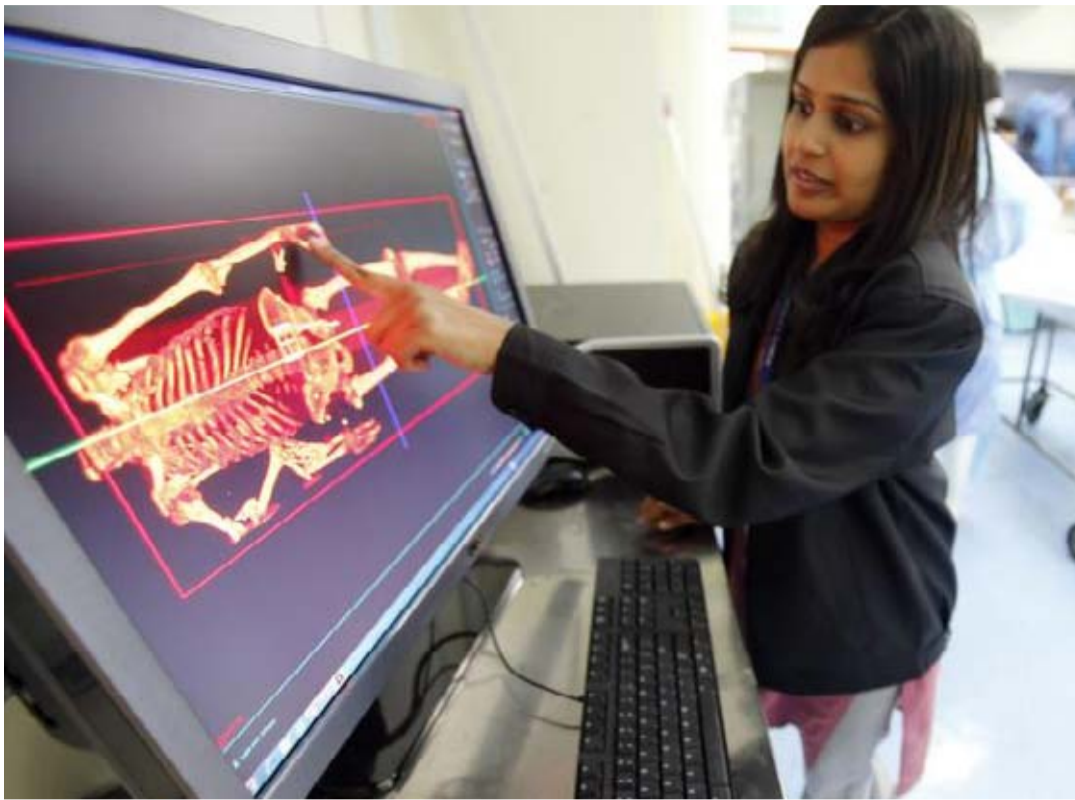
Se basant sur une étude réalisée par un de ses collaborateurs, il ajoute que l'autopsie numérique peut toutefois être utile dans certains cas, « comme la reconstruction de trajectoires de projectiles à montrer aux jurés, ou pour visualiser les poumons d'un noyé ».

Une question d'interprétation

A cette représentation facilitée, le P^r Frédéric Bonbled, médecin légiste auprès des parquets de Bruxelles et de Nivelles, ajoute que « à la différence de l'autopsie classique, qui détruit l'objet de l'expertise, l'autopsie numérique enregistre ce dernier ad vitam. De quoi permettre des comparatifs et de le retravailler par différents logiciels ».

Il conclut que « la numérique apporte certes un avantage, mais il n'est pas déterminant. La technique est complémentaire à l'autopsie classique, laquelle demeure indispensable pour réaliser des dissections microscopiques et des prélèvements ciblés pour, par exemple, réaliser des examens toxicologiques ».

Dans les affaires délicates, pour éviter la contestation de la validité d'une autopsie, il est d'usage que deux médecins légistes travaillent de concert sur



L'imagerie médicale permet de découper virtuellement l'entièreté du corps en fines tranches.

Leur reconstruction numérique permet ensuite d'examiner le cadavre en trois dimensions... © REUTERS.

un même cadavre. L'autopsie numérique permettrait-elle une révision de leur analyse ? Ce n'est pas opportun, selon le P^r Boxho. « Tout au long de l'autopsie, chacune des lésions doit être photographiée. Ce qui diffère entre deux médecins légistes, c'est uniquement leur façon d'interpréter ces lésions. » Dès lors, lorsqu'une autopsie doit être refaite, se baser sur les photos semble être

suffisant.

Si l'autopsie numérique est aujourd'hui d'usage courant en Suisse, si elle s'installe doucement en Allemagne et aux États-Unis, elle demeure anecdotique en Belgique, et en tout cas soumise à l'accord préalable d'un magistrat. « En Belgique, on reste à une médecine légale du XX^e siècle. Et on n'est pas près d'en sortir, déplore le P^r Frédéric

Bonbled. On a à peine suffisamment d'argent pour payer l'élémentaire, alors acheter un scanner pour réaliser des autopsies numériques, c'est illusoire. » Les centres de médecine légale sont en effet en majorité indépendants des hôpitaux.

Enfin, l'autopsie numérique de Véronique Piroton remet au goût du jour une proposition de loi « réglant les analyses post-

COMPLÉMENTARITÉ ?

Le scalpel, indispensable

Des autopsies, il y en a de deux types. Les médico-légales sont commanditées dans un contexte de recherche de la cause de décès en cas de litige. Au contraire, l'autopsie scientifique est le point ultime du trajet de soin d'un patient. « On cherche à comprendre pourquoi le patient est décédé, à voir si l'équipe médicale n'est pas passée à côté de quelque chose. Le but est de valider et d'augmenter la qualité des soins de l'hôpital, explique le P^r Isabelle Salmon, anatomopathologiste (Hôpital Erasme). L'autopsie digitale permet de trouver la cause du décès dans 50 voire 60 % des cas. Mais pour les 50 ou 40 % restants, l'autopsie classique est indispensable. »

L.T.H.

mortem » déposée au Sénat par le député Jacques Brotchi (MR) le 16 mars 2012, sans jamais avoir été débattue en commission. « Elle n'est pas abandonnée, soutient-il. Mais, au préalable, nous avons demandé l'avis d'experts de médecine légale pour voir s'il fallait actualiser le texte. » Leur réponse est attendue courant octobre. ■

LAETITIA THEUNIS

LESBRÈVES

Gare à la vitesse lundi

Le sixième « marathon contre la vitesse excessive » aura lieu ce lundi 3 octobre, a annoncé la police vendredi. Pendant 24 heures, des contrôles de vitesse seront organisés tant sur les autoroutes que sur les routes régionales et communales. Quelque 109 zones de police participeront à l'action, avec des radars fixes et mobiles. « Le but de cette action est d'améliorer la sécurité sur les routes et de réduire le nombre de victimes causées par des accidents », souligne la police qui espère « 24 heures sans flash » pour cette sixième édition. Lors de la dernière action, plus de 6 % des conducteurs contrôlés étaient en infraction. (b)

Deux Van Gogh retrouvés



Deux œuvres du peintre Vincent Van Gogh ont été retrouvées en Italie 14 ans après avoir été volées au Musée Van Gogh d'Amsterdam. Il s'agit des peintures intitulées « Vue sur la mer à Scheveningen » (1882) et « Sortie de l'église réformée de Nuenen » (1884/85). D'après le conservateur qui les a examinées, elles sont en « assez bon état ». © EPA.

JUSTICE

Les interprètes pas contents

Une cinquantaine d'interprètes de justice étaient présents au palais de Justice de Bruxelles vendredi matin pour dénoncer un manque de valorisation de leurs tarifs et de mauvaises conditions de travail générales. Ils s'insurgent de la politique menée en la matière par le ministre de la Justice, Koen Geens. « Malgré ses promesses, il ne semble pas prêt à octroyer des conditions de travail convenables pour les traducteurs et interprètes », ont déclaré les interprètes (Uptia). (b)

DÉCÈS

Philippe de Schoutheete était un fin diplomate

Philippe de Schoutheete de Terwarent, l'un des plus fins diplomates de la Belgique mais aussi de l'Europe, est décédé jeudi à Bruxelles, a annoncé sa famille. Né à Berlin en 1932, d'un père diplomate et d'une mère française très proche du général De Gaulle, Philippe de Schoutheete venait de publier à l'Académie royale de Belgique un livre didactique sur l'euro, dont il fut un des grands artisans. Il a en effet fait partie des négociateurs belges du traité de Maastricht.

TOUS les magasins DreamLand sont OUVERTS le dimanche 2/10 !

de 10 à 17 h

Achetez pour min. € 50 et recevez un BON DE € 10 !*

Trouvez le magasin DreamLand le plus proche de chez vous sur dreamland.be/magasins !

Sunday
shopday.be
02.10.16

powered by comeos

* Action uniquement valable le 2/10/2016 dans tous les magasins DreamLand de Belgique. Non valable sur dreamland.be. Achetez pour min. € 50 d'articles parmi tout l'assortiment DreamLand et recevez un bon de réduction de € 10. Le bon de réduction est valable du 1/12 au 31/12/2016 inclus sur tout l'assortiment DreamLand. Non valable sur les cartes-cadeaux. 1 seul bon par client. Non cumulable. Non échangeable en espèces dans le point de vente. Non cumulable avec les prix promotionnels des articles avec le logo « Promo! ».

TOUT EST PLUS MARRANT EN JOUANT

DreamLand